

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du Finistère,  
Arrondissement de MORLAIX,  
Canton de LANDIVISIAU,  
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Séance du 6 novembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 30 octobre 2015, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis en mairie, le vendredi 6 novembre 2015, à 19 heures, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Sont présents : Mme CLAISSE, M. MICHEL, Mme LE BERRE, M. SALIOU, Mme QUEOURON, M. MORRY, M. PERVES, Mme MORIZUR, M. DERRIEN, Mme L'AMINOT, M. JEZEQUEL (arrivé à 19h30), Mme BOSC, M. YVEN, Mme BLEAS K, M. LE BRAS, Mme AUFFRET, M. BALANANT, Mme MARTIN, M. BILLON, M. KERRIEN, Mme LAIZET, M. POULIQUEN, Mme BETON, M. TURLAN, Mme LARVOR, Mme BLEAS M., M. PHELIPPOT.

Absentes ayant donné procuration :

Mme PORTAILLER, Adjoint au Maire, a donné procuration à Mme CLAISSE, Maire,  
Mme APPRIOU, Conseillère municipale, a donné procuration à Mme LE BERRE, Adjoint au Maire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

M. BALANANT, Conseiller municipal, est nommé pour remplir cette fonction.